

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Karine Lussier](#)

<https://www.cadre21.org/membres/b928e3dcff7f5baf183aad6f>

Date d'obtention : 2024-10-15 15:05:59

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Dans un premier temps recevoir une "plainte".

Rencontrer la personne qui dénonce + victime et autres personnes impliquées dans la situation.

Evaluer la situation et les impacts à l'aide du questionnaire afin d'être guidée dans les interventions à faire.

Faire appel ou non aux services policiers selon la situation

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il faut prendre le temps de bien évaluer la situation afin de faire les interventions adéquates.

Si une plainte de vient de l'extérieur, même si elle implique un élève de mon école, rediriger la personne vers le service de police.

Ne pas interroger la personne auteur s'ils s'agit d'actes malveillants, plutôt confisquer son appareil et l'informer de la suite des choses à venir.

Importance de rencontrer tous les témoins/ personnes impliquées pour avoir une vue d'ensemble plus précise de la situation.

Le programme sexto encourage les jeunes à se confier aux intervenants puisqu'ils se sentent en confiance.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape qui me semble la plus délicate est de prendre le témoignage de la victime puisque pour elle cela implique beaucoup d'émotions. C'est plus délicat si elle refuse de collaborer car, je devrai signaler aux services de police et peut-être trahir sa confiance.

C'est aussi délicat de refuser aux policiers de ne pas intervenir suite à leur prise en charge.

Aussi, refuser d'intervenir directement et référer la personne extérieure aux policiers.